

Actes numériques du colloque

« Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?

Tentatives d'identification et de restitution, un chantier en cours »

23 et 24 mars 2017, Paris

Le « Fonds Séquestrés » de la BDIC, histoire d'une spoliation invisible

Dominique Bouchery

Bouchery Dominique. *Le « Fonds Séquestrés » de la BDIC, histoire d'une spoliation invisible* [en ligne]. In : Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?, Paris, 23-24 mars 2017. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2019. Format PDF.

Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68758-le-fonds-sequestres-de-la-bdic-histoire-d-une-spoliation-invisible>

« [Creative Commons By-Nc-Nd](#) ». Ce document peut être partagé et utilisé à des fins non commerciales, à condition de citer son auteur et de ne pas créer d'œuvres dérivées.

L'ensemble des communication du colloque sont librement accessibles :
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68709-ou-sont-les-bibliotheques-spoliees-par-les-nazis>

Les contributions enrichies concernant les livres spoliés et déposés dans une quarantaine de bibliothèques françaises sont rassemblées dans :
Où sont les bibliothèques françaises spoliées par les nazis ? Presses de l'Enssib, avril 2019.
<https://presses.enssib.fr/catalogue/ou-sont-les-bibliotheques-francaises-spoliees-par-les-nazis>

Le « Fonds Séquestres » de la BDIC, histoire d'une spoliation invisible

Dominique Bouchery, BDIC

Cet article comprendra 3 moments : je ferai tout d'abord une présentation synthétique de la BDIC, une bibliothèque dont on peut d'ores et déjà dire qu'elle se situe au « cœur des deux guerres mondiales ». Dans un second temps j'expliciterai la manière dont cette institution, plus qu'une autre sans doute, s'est trouvée prise, eu égard à son ADN de départ, dans un « échange de correspondances » ayant trait aux questions de réparations-restitutions de l'après 45 dans un sens très large. Enfin dans un 3^e temps, j'en viendrai plus précisément à l'histoire du Fonds spolié dont il est question dans le titre de cette communication, de la façon dont il a été traité sur le temps long à la BDIC et des projets qui y sont rattachés aujourd'hui sous l'aspect des problématiques de provenance et de restitution. J'espère que cette communication ne sera pas perçue trop hâtivement « hors sujet » dans la mesure où il y sera grandement question de pratiques professionnelles en bibliothèque et de la vie d'un établissement, dont encore une fois j'insiste sur ce point, l'existence est intimement liée aux guerres mondiales. Partant de là, il m'a semblé que l'arrivée fortuite en nos murs de ce fonds spolié était le fruit de circonstances et d'un contexte qui méritaient d'être ici relatées. Pour étayer l'ensemble de mon propos je me suis principalement appuyé sur les archives de la BDIC qui ne sont à l'heure qu'il est qu'incomplètement classées. J'ai « brassé » beaucoup de dossiers et d'abord tous ceux qui pouvaient avoir une pertinence pour le traitement du sujet. Il n'en demeure pas moins que des documents ont pu échapper à ma vigilance, et que ceux-ci pourront ajouter des pièces au puzzle et ainsi compléter mon propos dans un temps futur.

- La BDIC, bibliothèques des Guerres mondiales

Nombreux sont ici, sans doute, ceux qui ne connaissent pas la BDIC, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, qui vit aujourd'hui un nouveau tournant dans son histoire dans la mesure où elle fête ses 100 ans en même temps qu'elle s'achemine vers un projet de construction avec un nouvel établissement à la clef (à l'horizon 2020). La BDIC, sise sur le campus de l'université de Nanterre Paris 10 depuis 1970 prend son origine dans une collection privée rassemblée dès septembre 1914 par Henri Leblanc, industriel parisien et surtout son épouse, née Louise Charlier. La collection a la double particularité d'être conçue de façon très large, si ce n'est exhaustive autour de son objet, et aussi dans une approche résolument internationale. Sont ainsi collectés des imprimés, des affiches, des tracts, mais aussi des tableaux, des objets, de l'image (cartes postales, photographies), en somme tout ce qui pourra servir de sources pour écrire l'histoire de la Première Guerre mondiale. Cela dénote, de la part des Leblanc, une sorte de prescience sur la nature profondément nouvelle du conflit et son caractère total. Leur projet trouve certes des pendants en Europe et notamment en Allemagne avec la Weltkriegsbücherei (WKB) fondée par Richard Franck en 1915 à Stuttgart, mais il faut souligner le fait que le périmètre de collecte de ces entreprises est dans la plupart des cas moins ambitieux. Rapidement à l'étroit, la collection des Leblanc fait « sagement » l'objet d'une donation à l'Etat (4 août 1917). Cette décision se conjugue avec l'initiative d'un parlementaire, André Honnorat, député des Basses Alpes qui allait devenir le fondateur de la Bibliothèque Musée de la Guerre (BMG), premier nom de la BDIC. Il ne s'agit rien de moins que de créer un « laboratoire d'histoire » à vocation à la fois scientifique et d'instruction populaire. En 1926, la BMG est intégrée à la « réunion des bibliothèques nationales » (décret du 28 décembre). En 1934, la bibliothèque-musée acquiert son nom actuel et change de tutelle en étant



rattachée à l'Université de Paris (décret du 30 juin). La BDIC est, depuis ses débuts, marquée par une grande instabilité quant à son insertion physique sur un site fixe, ce que la Seconde Guerre mondiale ne va faire qu'aggraver. En effet, installée depuis 1925 au Château de Vincennes dans le Pavillon de la Reine, elle en est chassée en 1939 par le Quartier général français puis l'occupant allemand. Les collections les plus précieuses sont évacuées à Chambord. Une partie importante des collections reste au Château et les bibliothécaires continuent d'accueillir le public dans un hôtel de la rue du Bac (1939 – 1948), puis dans le rue Auguste Vacquerie (1948 – 1970) avant de gagner Nanterre donc, à partir de 1970. Surtout, au moment de la libération de 1944, les Allemands font sauter plusieurs dépôts de munitions provoquant un gigantesque incendie au Château de Vincennes qui endommage considérablement les collections. Ces quelques éléments liminaires sont importants pour comprendre ce qui va se passer dans les années de l'immédiat après-guerre.

- La BDIC dans l'après 1945 : face à l'afflux des « séquestres allemands »

1945 représente donc pour la BDIC une année zéro à bien des égards. En raison de son vécu pendant la guerre et de son domaine de spécialité, la bibliothèque va se retrouver au centre d'une correspondance suffisamment importante pour mériter d'être signalée, qui concerne sa reconstruction et la reconstitution de ses collections, ainsi que la **récupération d'ouvrages allemands** au titre de dédommagement de guerre ou simplement en raison de la valeur de son expertise. C'est ce dernier aspect qui nous intéresse ici tout particulièrement car c'est par ce canal que le « fonds spolié de Socialistica » va entrer de façon imprévue dans l'établissement. Il est frappant de voir qu'à l'époque la BDIC correspond sur ces sujets « documentaires » si l'on peut dire, non seulement avec la toute jeune Direction des Bibliothèques de France (DBF), mais aussi avec des services spécialisés comme l'Administration des domaines, la Direction du Service central des Ventes du Mobilier de l'Etat. Enfin, elle a également des contacts avec les autorités d'occupation françaises en Allemagne.

Je commencerai par la France : on perçoit bien qu'il y a une quantité invraisemblable de livres qui ont été abandonnés par les Allemands partout sur le territoire français. On trouve ainsi des échanges de courrier avec les Directions Générales de l'enregistrement des domaines et du Timbre de Chambéry, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Toulouse, Vannes. Ces échanges se font « en direct » avec le service, à l'aide de listes à partir desquelles le Directeur de la BDIC Félix Debyser opère ses choix, ou bien par l'intermédiaire de l'Archiviste départemental (comme c'est le cas par exemple pour la récupération d'une partie de la Frontbuchhandlung de Mont-de-Marsan dans les Landes, février-avril 1946), ou bien encore avec le concours de tout autre intermédiaire non clairement qualifié (à Carcassonne, mars 1946). Les prix sont négociés au mieux et font l'objet de P.V de cession. Tout cela semble s'insérer dans le cadre de ce que l'on pourrait appeler une politique documentaire volontariste, comme l'atteste le courrier du Directeur de la BDIC envoyé à la Direction du S.C.V.M en février 1947 qu'accompagne une note documentaire visant à préciser pour son correspondant le contour des collections de la bibliothèque. Face à l'afflux de livres récupérés, la DBF assure de son côté un rôle de coordination-transmission avec la Direction des Domaines. Il y a un énorme travail de tri à effectuer parmi tous ces livres récupérés, et considérant l'« intérêt médiocre » de cet océan de papier « en majeure partie composé d'ouvrages de propagande » trouvés en multiples exemplaires, il est proposé de les vendre au « poids du papier » après avoir récupéré un exemplaire de chaque titre. Surtout la correspondance entre la DBF et la BDIC nous permet de « pister » l'entrée d'une partie de ce qui sera amené à devenir le « fonds Séquestres » de la BDIC : d'une part un courrier du 6 novembre 1946 de F. Debyser informant la DBF qu'« une partie de la Bibliothèque de la Kriegsmarine



a été attribuée [à la BDIC] par la Direction des Bibliothèques de France à titre de Bibliothèque sinistrée » ; d'autre part un échange de courriers au printemps 1948 entre F. Debyser et Pierre Lelièvre, alors Inspecteur général et adjoint au Directeur mentionne la répartition des ouvrages issues de la Bibliothèque de l'ancien Institut culturel allemand de Madrid, effectuée au profit de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg et de la BDIC. Fort curieusement on ne retrouve aucune trace de l'entrée de ces ensembles de livres dans les registres de don de la bibliothèque. Il s'agit pourtant de plusieurs centaines d'unités à chaque fois.

La BDIC entretient également sur ces questions de récupération des rapports avec les autorités d'occupation française en Allemagne dès 1945. On ne perçoit aucune différence avec le travail de récupération qui est en train d'être effectué sur le sol français au même moment, cela mérite à mon avis d'être souligné. Il s'agit encore et toujours d'accroître les collections de la BDIC. Une pièce intéressante, qui fait le lien, est à signaler ici : permettez-moi de faire retour pour quelques instants à la correspondance avec les services français des Domaines : cette pièce dépareille par rapport au reste du corpus avec les Domaines : il s'agit d'une lettre de F. Debyser de février 1948 répondant à l'Inspecteur des Domaines de Vannes l'informant que – je cite – « nous n'achetons pas les livres allemands de l'époque nazie, étant donné que les Services d'occupation en Allemagne nous envoient gratuitement tous les ouvrages de cette période qui tombent entre leurs mains ». C'est comme s'il y avait une sorte de relais pris par les autorités d'occupation françaises pour cette collecte. On sait grâce aux travaux de synthèse universitaires qui leur ont été consacrés que les services d'occupation sont polyarchiques, avec en particulier une organisation administrative bicéphale, ce qui est une spécificité française par rapport aux trois autres forces alliées d'occupations. Les autorités françaises sont ainsi déployées à la fois à Berlin (GFCC ou Groupe Français du Comité de Contrôle) et à Baden Baden (GMZFO ou Gouvernement militaire en zone française occupée). En date du 9 juin 1945, on trouve copie d'un courrier de F. Debyser envoyé à la M.M.A.A (Mission militaire pour les affaires allemandes)/ Division Réparations et restitutions à Paris. Cette mission assure entre autres le recrutement et la formation des personnels d'occupation et nomme les membres du GFCC. Dans cette lettre, accompagnée d'une note et d'une liste détaillée, transparait de nouveau la même préoccupation documentaire, le désir de ne pas laisser s'évanouir une « documentation qui risque de disparaître rapidement ». L'incendie de Vincennes, encore tout récent, est abondamment évoqué et la question des réparations « éventuelles » qui en découlent aussi abordée. D'autres correspondances relatent les pérégrinations de « livres nazis » depuis l'Allemagne jusqu'à la BDIC, le plus souvent par l'intermédiaire de tiers : la Bibliothèque nationale dans le cas d'un envoi émanant du GMZFO/ Direction de l'Éducation publique, le Chef du Service historique de la Défense dans le cas d'un envoi depuis Berlin transitant par le Commandement en chef français en Allemagne de Mayence Gonsenheim. Je voudrais faire quelques remarques à propos de ces échanges : les envois de livres se font parfois à l'aveugle, tant est si bien que dans le cas de l'expédition via Mayence-Gonsenheim, où il s'agit tout de même de 25 caisses pour un poids de 1 750 kg., du fait que les bibliothécaires de la BDIC n'aient pu obtenir davantage d'informations sur le contenu précis des caisses, la transaction a probablement avorté. Les coûts de transport ont pu être dissuasifs ou plus certainement l'ampleur du travail de tri et de vérification. Ensuite on peut constater que ces envois de livres se font un peu tous azimuts dans la mesure où les services qui en sont à l'initiative sont multiples et pas forcément spécialisés dans les questions de récupération-réparations. Quoi qu'il en soit, ni le contenu des correspondances, ni les registres de dons des années 1945 – 1950 ne permettent d'avoir une idée un tant soit peu précise du contenu et de la provenance de ces dons d'un genre particulier.



- Le « fonds séquestres » : un traitement long et un tiroir « à double fond »

On peut déduire de ce qui précède que, dans les années d'après-guerre, la BDIC approfondissant sa vocation d'établissement spécialisé dans la documentation et l'étude des guerres mondiales, est fort mobilisée par la récupération de bibliothèques allemandes, provenant à la fois de la France libérée et de l'Allemagne nouvellement occupée. D'après les recherches que j'ai pu faire, les modalités d'entrée de ce qui est devenu communément dans la bibliothèque le fonds connu sous le nom de « fonds séquestres » sont donc fort mal documentées, mis à part, comme on a pu le voir, les mentions sybillines concernant le fonds de la Kriegsmarine (1750 livres) et celui de l'Institut culturel allemand de Madrid. Au vu de ce qui constitue le « Fonds séquestres » actuel, il faut donc considérer qu'il y a eu plusieurs entrées de ce fonds dans les collections avec un grand nombre de provenances, comme en atteste la multiplicité des tampons recensés (en plus de ceux déjà mentionnés figurent par ex. les tampons du Ordensburg Sonthofen, AHS pour Adolf Hitler Schulen, Deutsche Arbeitsfront...). Un répertoire exhaustif établi dans les années 1980 en dénombre 125. En fait les contours exacts de ce fonds sont devenus difficile voire impossible à définir avec le temps. Les livres récupérés l'ayant été par vagues successives et en s'agrégeant à la collection existante sans être toujours clairement démarqués de celle-ci, une zone de flou s'est installée. Le seul marqueur de provenance fiable est la présence de tampons. Le nombre total de pièces dans ces fonds est évalué à environ 9 500.

Ce qui est par ailleurs frappant à propos de ce fonds est son traitement. Peu d'informations sur son entrée donc et en outre un traitement qui s'étale sur un temps très long. D'après le peu de sources dont on dispose, une partie des livres au moins sont arrivés à la BDIC dans les années qui suivent immédiatement 1945. Or la première mention interne postérieure qui en est faite que j'ai pu repérée date de 1964. J'ai pu la retrouver à partir d'un n° de don inscrit sur des ouvrages qui m'a renvoyé au registre de dons à la date du 7 mars 1964. Un second n° ultérieur, sur une autre série de livres renvoie à la date du 22 juin 1982. Il s'agit là d'une pratique courante dans la bibliothèque : même si les ouvrages sont rentrés bien avant, ces dates d'entrée de dons renvoient en fait à un commencement de traitement par les bibliothécaires. Autant le travail de traitement qui aurait pu être fait en 1964 n'est pas documenté, autant celui qui a été effectué dans les années 1980 est bien mieux connu. D'une part on en trouve la mention claire dans les rapports d'activité de 1981 et 1982 sous la rubrique « Exploitation des fonds anciens ». Le rapport mentionne un travail sur une « partie des séquestres allemands [...] grâce à des crédits de la Mission de la Recherche ». Le rapport se poursuit : « Le traitement des ouvrages d'idéologie nazie a été commencé. Celui des ouvrages saisis par les nazis dans les syndicats ou organismes de gauche qui figuraient dans les écoles de cadre de haut niveau n'a pu encore être entamé, mais le tri est en grande partie fait » C'est, à ma connaissance, la première mention écrite du fonds spolié des « Socialistica » encapsulé à l'intérieur du « fonds séquestres ». Le rapport de 1982 apporte quelques précisions : « Une partie des séquestres allemands (il y en a plus de 9 000) a été traitée, non plus comme en 1981 sur l'idéologie nazie, mais sur les ouvrages saisis par les nazis dans les syndicats ou organisations de gauche qui figuraient dans les écoles de cadre de haut niveau : 403 volumes traités ont permis de constater que ce fonds contient beaucoup d'éditions rares introuvables en Allemagne ». Par la suite le « fonds séquestres » et le « sous-fonds Socialistica » sont relativement bien documentés puisqu'ils donnent lieu à quatre articles publiés dans la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps* co-édité par la BDIC et l'association des amis de la bibliothèque. Ces articles échelonnés entre 1982 et 1991 par les



personnes qui les ont traités sous la forme de contrats de vacation, notamment Michel Leiberich et Michel Prat, sous la responsabilité de la Chargé de collection des fonds allemands de l'époque Odile Jung, redondent sensiblement dans leur propos. Ils donnent essentiellement une typologie du fonds à grands traits en retenant trois ensemble : les livres de la bibliothèque de la marine relevant de l'histoire militaire, ce qui est grossièrement englobé sous l'appellation de « fonds nazi » relevant de la littérature idéologique et enfin la partie dénommée « Socialistica », évaluée à environ 1 800 titres. Elle est jugée la plus « étonnante » du lot et les livres qui la composent présentent la particularité de porter, en sus du tampon de l'organisation syndicale ou ouvrière dont ils sont originaires, le tampon de l'Ordensburg Sonthofen. On peut donc logiquement en déduire que les fonds de « Socialistica » ont été saisis par les nationaux-socialistes dans les années 30 pour alimenter les bibliothèques de l'Ordensburg Sonthofen. Cette Ordensburg, située aux confins sud-ouest de la zone américaine, et donc à proximité immédiate de la zone française a servi essentiellement à héberger de 1937 à 1945 des élèves des Adolf Hitler Schulen auxquels étaient dispensée une formation destinée aux futures élites (Kader) du parti nationale-socialiste.

La manière dont le Fonds a été traité à une époque où l'informatique n'existait pas encore pose un certain nombre de problèmes aujourd'hui. Les ouvrages n'ont pas été rassemblés en magasin selon une logique d'ensemble et on a vu en outre que les frontières mêmes de cette logique d'ensemble n'étaient pas établies de façon infaillible. Autrement dit, l'intégrité de ce fonds qui a été traité en tant que simple fonds d'imprimés n'a pas été respectée. Le seul recours pour « pister » les ouvrages est donc le n° de don et même si les ouvrages sont regroupés en partie suivant l'ordre chronologique de leur traitement, il y a discontinuité physique dans la collection. La reprise du traitement du reliquat du « fonds séquestres », entamée en 2011, a permis d'ajouter dans le catalogue informatique de la bibliothèque en champ « titre lié » la notion « séquestres », petite manipulation technique qui permet de retrouver instantanément lors d'une interrogation la globalité des titres concernés. Un travail rétrospectif serait à mener sur l'ensemble du fonds pour restituer à l'ensemble du « fonds séquestres » et du « sous-fonds Socialistica » toute leur visibilité. Un autre point à souligner est celui du problème de la provenance. Depuis que le « sous-fonds Socialistica » a été identifié, personne ne semble s'être posé le problème de sa provenance et de sa restitution éventuelle. Il semble avoir été intégré naturellement aux collections et du reste l'un des articles susmentionnés souligne avec justesse que ce dernier vient idéalement compléter un fonds préexistant de la BDIC : « la BDIC possédait déjà à la suite d'une politique d'achat audacieuse et de nombreux dons, une très riche documentation sur le monde ouvrier allemand dans la République de Weimar, notamment sur la période révolutionnaire initiale de l'immédiate après-guerre. Avec l'apport des livres provenant des séquestres, elle devient sans conteste le centre le plus important en France pour tout ce qui touche au mouvement socialiste de langue allemande depuis la fin du XIXe siècle ». Il faut dire à la décharge des bibliothécaires de l'époque que la réflexion et les chantiers sur la question des restitutions n'étaient pas aussi avancés qu'ils le sont aujourd'hui.

Mes propres investigations sur l'histoire de ces fonds m'ont permis de découvrir une plateforme allemande nommée « Looted Cultural Assets », lancée à la fin de l'année 2015 à l'initiative de quatre institutions allemandes (Die Bibliothek der Stiftung Neue Synagoge Berlin – Centrum Judaicum, die Universitätsbibliothek der Freien Universität Berlin, die Universitätsbibliothek der Universität Potsdam et die Zentral- und Landesbibliothek Berlin), rejointes depuis par deux autres (Badische Landesbibliothek et Institut für die Geschichte der deutschen Juden). Cette plateforme se présente



sous la forme d'une base de données dans laquelle sont saisies et numérisées toutes les marques de provenance visibles sur les exemplaires identifiés comme spoliés. L'interface de recherche propose une double modalité de recherche, soit par type d'objet, soit par nom de personne privée. La coopération sur cette plateforme repose sur les principes de réciprocité, d'échange et de travail en commun. Les données saisies sont enregistrées de façon pérenne dans la Base et sont sous licence Creative Commons. Jusqu'à présent la Base de données est spécialisée dans les collections de bibliothèques car les institutions contractantes à l'heure qu'il est sont toutes des bibliothèques. La Base répertorie aussi bien les livres pillés par les nazis (NS-Raubgut) que les livres pillés en tant que butin/ trophée de guerre (Beutegut)

Je vais vous montrer rapidement comment se présente cette base de données. Des contacts préliminaires à une coopération entre la plateforme et la BDIC ont été noués tout récemment. Les membres de la Plateforme étudient la façon dont la participation d'une institution étrangère comme la nôtre pourrait être contractualisée.

Conclusion

De nombreuses zones d'ombres subsistent quant à leurs pérégrinations depuis l'Allemagne. Ce qui ressort pour moi de la consultation des archives de la BDIC de l'après- guerre est l'impression générale d'une volonté opiniâtre de reprendre l'activité de collecte des sources et de la documentation relatives au conflit qui vient de prendre fin, activité qui se trouve d'une certaine manière relancée après les années difficiles de l'occupation et qui parvient à dépasser l'immense traumatisme subi. La désorganisation et les difficultés matérielles sont palpables et les rapports d'activité des années 40 – 50 et même postérieurs ne font pas mystère des difficultés à absorber la masse de travail et à reprendre une activité normale.

Le croisement de la problématique bibliothéconomique de récupération des fonds nazis, à la fois sur le territoire recouvert et en Allemagne occupée, qui est celle de la BDIC au sortir de la guerre, avec celle de l'histoire singulière du fonds pillé-caché des « Socialistica » est apparu fécond : il soulève de nombreuses questions sur ces tribulations chaotiques de livres à travers toute l'Europe.

